

2.—Rémunération des employés des services et organismes fédéraux, par mois, années terminées le 31 mars 1958 et 1959 (fin)

Année financière et mois	Employés à traitement	Employés aux taux courants	Officiers et équipages de navires	Total	Employés intermittents et autres
	\$	\$	\$	\$	\$
1958-1959—fin					
Avril.....	674,513	289,611	56,228	1,020,352	100,317
Mai.....	703,505	235,271	51,673	990,449	106,438
Juin.....	517,811	269,224	56,084	843,119	114,077
Juillet.....	417,765	403,275	77,139	898,179	169,637
Août.....	365,378	360,690	73,620	799,688	161,112
Septembre.....	445,051	320,541	88,550	854,142	169,945
Octobre.....	409,049	256,006	93,954	759,009	145,215
Novembre.....	460,784	256,728	79,146	796,658	117,159
Décembre.....	719,974	273,845	62,675	1,056,494	111,347
Janvier.....	673,435	272,042	49,481	994,958	102,535
Février.....	2,301,641 ¹	239,807	51,912	2,593,360	88,098
Mars.....	353,922	294,746	47,806	696,474	110,380

¹ Y compris les paiements aux employés des Postes pour le surtemps de Noël.

Le tableau 3 présente la statistique des services et corporations ministériels, par fonction. La classification fonctionnelle permet d'étudier l'action de l'État indépendamment de l'évolution des cadres administratifs et, par suite, 1° de construire une statistique de l'emploi au gouvernement fédéral qui soit uniforme, sauf légères exceptions, durant un laps de temps assez long, 2° d'établir des comparaisons valables entre les frais de rémunération et de l'État fédéral et des autres échelons de gouvernement, et 3° de déterminer le rapport entre la rémunération et les dépenses globales intéressant chaque fonction.

Le tableau 4 présente une analyse administrative des services et organismes et il en indique l'effectif d'après leur organisation actuelle. La comparaison chronologique doit se fonder sur la classification par fonction présentée au tableau 3. Au sujet de ces chiffres, il faut noter que l'effectif des employés aux taux courants est généralement assez bas en mars comparativement aux mois d'été. En outre, bien que la plupart des effectifs d'employés à traitement fluctuent peu au cours de l'année, la Division de l'impôt du ministère du Revenu national compte le plus d'employés en mars et avril à cause de l'afflux des déclarations d'impôt sur le revenu durant cette période, le service législatif engage des surnuméraires à chaque session et certains ministères emploient un nombre considérable d'étudiants durant les mois d'été.